

MAIRIE DE VERSONNEX
01210

Délibération n° : D2025007029

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Date de la convocation : 30 juin 2025
Votes exprimés : 17

Séance du 07 juillet 2025

Le 07 juillet 2025 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présentiel et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

PRESENTS : Jacques DUBOUT (maire) - Patrick HEIDELBERGER – Jean-Laurent FERVEL - Marie-Anne SOLETTI - Dominique PORTEILLA FOURNIER - Michael BIRNER - Daniel DEVISCOURT – Emeline HEDRICH - Roland MERLEAU - Céline PAUGET - Cyrille ROBERT - Pascale STEINMANN

PROCURATIONS : Nicolas BLOUQUY donne procuration à Pascale STEINMANN- Evelyne MARTIN donne procuration à Marie-Anne SOLETTI – Jocelyne PETRY donne procuration à Céline PAUGET - Donata ROTH donne procuration à Daniel DEVISCOURT - Laurence TAQUET donne procuration à Jean-Laurent FERVEL

ABSENT : Roxane PERRET

Secrétaire de séance : Pascale STEINMANN

OBJET : ÉPICERIE « LA FORGE », SITUATION M. TOCHON-DANGUY.

M. Le Maire donne la parole à Marie-Anne SOLETTI et informe le conseil municipal du contexte. Pour faire suite au dernier échange avec M. TOCHON-DANGUY, afin de lui permettre d'écouler son stock de marchandises et d'arriver à la fin de son exercice comptable, il est proposé au conseil municipal de valider la fin du bail au 30 septembre 2025.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **DE VALIDER** à la majorité 13 votes pour et 4 abstentions que le contrat de M. TOCHON-DANGUY soit prolongé jusqu'au 30 septembre 2025
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé Le Maire et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme,

M. Le Maire
Jacques DUBOUT



Secrétaire de séance
Pascale STEINMANN

Rendu exécutoire
Le 08/07/2025
Publié
Le 09/07/2025